

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le jeudi 7 juillet 2026 de 13h30 à 17h30, à :

**Laboratoire BIOLOIRE
8 rue de la Gare
44400 REZE**

5 candidats sur 5 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
BARRY	Adama	NON ADMISE
BAUDRIT	Marion	ADMISE
BLIN	Kieran	ADMIS
LOISEAU	Justine	ADMISE
ROUSSEAU	Marine	ADMISE

4 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à Rezé, le 7 juillet 2026

Le Directeur CROIX ROUGE
COMPÉTENCE Pays de Loire

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire
Centre Régional de Formation Professionnelle
10 rue André et Yvonne Meynier - 35000 RENNES
Tél. 02 98 05 22 40



Arnaud TESSIER

Membre du Jury
IDE

Marjorie GUILLOU

Membre du Jury
Biologiste

Eve Alexa
MARIN LA MESLEE